

Développement territorial et gestion de l'environnement 1

Domaine	Ingénierie et Architecture
Filière	Géomatique
Orientation	Construction et infrastructures (GCI)
Mode de formation	Temps partiel/En emploi

Informations générales

Nom	: Développement territorial et gestion de l'environnement 1
Identifiant	: DévTerEnv1
Années académiques	: 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023
Responsable	: Denis Leroy
Charge de travail	: 75 heures d'études
Périodes encadrées	: 32 (= 24 heures)

Semestre	E1	S1	S2	E2	S3	S4	E3	S5	S6	E4	S7	S8
Cours								32				

Connaissances préalables recommandées

L'étudiant-e doit connaître et savoir utiliser les notions suivantes :

- Structure et hiérarchie du droit suisse;
- Eléments de droit de la construction et de l'environnement;
- Enjeux et instruments principaux du développement territorial et de la gestion de l'environnement.

Objectifs

A l'issue de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e sera capable de :

- appréhender les problématiques territoriales et environnementales abordées, les espaces concernés et les projets proposés ;
- choisir les instruments, les mesures et les procédures adéquates;
- expliquer les mesures proposées, ainsi que le déroulement des opérations, l'implication des acteurs et le mode de mise en œuvre (financement notamment).

Contenu et formes d'enseignement

Répartition des périodes indiquée à titre informatif.

Cours: 32 périodes

- | | |
|--|---|
| - Introduction à l'aménagement du territoire | 2 |
| - Les outils de la Confédération | 4 |
| - Les outils du canton | 2 |
| - Les mesures de l'utilisation du sol | 4 |
| - Les plans directeurs | 2 |

- Les plans d'affectation et autres documents communaux	6
- Le permis de construire, le permis d'habiter	2
- Introduction générale à la protection de l'environnement	2
- Principes de l'étude d'impact sur l'environnement	2
- Politique et instruments de conservation de la nature et du paysage	4
- Installations soumises aux études d'impact sur l'environnement	2

Bibliographie

Aucune information

Contrôle de connaissances

Cours : L'acquisition des matières de cet enseignement sera contrôlée au fur et à mesure par des tests et des travaux personnels tout au long de son déroulement. Il y aura au moins 1 test d'une durée d'au moins 2 périodes.

Examen : L'atteinte de l'ensemble des objectifs de formation sera vérifiée lors d'un contrôle final commun écrit d'une durée de 60 minutes.

Matériel autorisé :

- Information communiquée directement par l'enseignant.

Calcul de la note finale

Note finale = moyenne cours x 0.5 + moyenne examen x 0.5